

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 16 juin 2023

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE SUR LES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : **RENFORCER LA VISIBILITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE**

Même si aujourd'hui l'usage du système de géolocalisation s'est largement généralisé, la signalétique de proximité reste une valeur sûre et incontournable pour les entreprises. La communauté de communes de l'île d'Oléron l'a bien compris. C'est pourquoi elle a décidé de renforcer sa stratégie par la mise en place d'une nouvelle signalétique plus claire, plus homogène et plus flexible sur l'ensemble des zones d'activité de l'île.

Pour Christophe Sueur, vice-président en charge du développement économique, *« la signalétique constitue un élément primordial d'information et d'attractivité. Au-delà de sa fonction guide, elle permet de conforter l'identité économique des zones d'activités et d'accroître la visibilité des entreprises. C'est la raison pour laquelle elle doit être harmonisée à l'échelle du territoire pour en garantir pleinement l'efficacité et juguler les disparités d'aujourd'hui toujours néfastes en termes d'images ».*

Face à une profonde hétérogénéité dans la signalisation des zones d'activité économique, devenue parfois même obsolète en raison des déménagements et installations successifs des entreprises, la Communauté de Communes vient de se lancer, début juin, dans une refonte de la signalétique de ses parcs d'activité. Pour cela, elle a missionné l'entreprise SICOM pour la prospection auprès des entreprises d'une part et l'installation des nouveaux mobiliers d'informations composés de totems en entrée de zones et de bi-mâts pour les indications directionnelles d'autre part. Une étude d'implantation est en cours sur chaque site afin de quantifier et positionner le nombre de mobiliers urbains nécessaires.

L'objectif est bien entendu de valoriser l'existence de ces espaces économiques communautaires, et plus particulièrement les entreprises qui y sont implantées, et d'en faciliter leur accès. Il s'agit aussi de simplifier le renouvellement des informations grâce à du mobilier à panneaux amovibles.

À l'origine de l'initiative et dans le cadre de sa compétence développement économique,

la Communauté de Communes s'est engagée dans le financement partagé de cette opération. En effet, la collectivité prend en charge l'achat des « totems » et des supports « bi-mâts », les entreprises celui du coût de la lame directionnelle nominative et son entretien.

Plus d'informations

Chargée de mission développement économique

05 46 47 24 68 – dev.eco@cdc-oleron.fr

Bruno HURÉ

Chargé de communication

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : **05 46 47 49 68**

www.cdc-oleron.com